La Charente

Note de synthèse des débats

étude

10 / 2021

La Charente, de l'objet au sujet territorial

Le lien qui relie les villes à leurs fleuves s'est distendu. Depuis la préhistoire, les activités de pêche et d'agriculture, les activités artisanales, puis industrielles, ou les transports ont utilisé intensément le fleuve comme une ressource essentielle. Avec la révolution industrielle et le développement des infrastructures ferroviaires et routières, puis l'extension des villes au-delà de leur site originel, la relation avec des fleuves de moins en moins naturels, réceptacles des pollutions urbaines, franchis par des ponts, cernés par des autoroutes ou des voies de chemin de fer, s'en est retrouvée appauvrie.

Depuis plusieurs décennies, la Charente n'occupe plus la fonction centrale et vitale qui avait fait d'elle « le plus beau fleuve de France », non seulement en raison de la beauté des territoires qu'elle traverse, mais aussi en raison des richesses qu'elle véhiculait et du développement de ses rives qu'elle a intensifié. Sublime lieu de promenade, de découverte de villages, si sa dimension patrimoniale reste son principal atout, elle n'en est pas moins devenue sur de larges portions de son cours, un « délaissé territorial ».

Porter à nouveau les regards sur cet axe qui a de tout temps structuré l'espace, des regards croisés, est un premier pas pour faire de cet objet géographique et historique un sujet à part entière, pour le remettre au cœur d'un projet de territoire. Le défi actuel, qui est une chance, mais aussi un risque, c'est qu'elle cristallise les ambitions d'un grand nombre d'acteurs, dans son lit et sur ses rives.

Re - devenir un axe qui accueille de nouveaux projets demande une lecture partagée, une hiérarchisation des enjeux pour respecter les équilibres de cet espace qui reste avant tout naturel et mouvant, un espace vivant pour les hommes et leurs activités, un lien entre les rives, entre l'amont et l'aval.

Approche méthodologique

Des échanges fournis avec un large panel d'acteurs

Pour saisir les ambitions de ces acteurs et comprendre en quoi la Charente revient progressivement au cœur des réflexions, il faut entendre les parties prenantes, saisir leur lien au fleuve, identifier les projets et donner à voir toutes ces informations en les représentant sur une carte de synthèse.

Au cours des mois mars et mai 2021, près de 80 personnes se sont mobilisées autour d'un exercice de cartographie participative, qui s'est organisé en plusieurs phases. Dans un premier temps, autour de quatre entretiens bilatéraux : avec la ville d'Angoulême, l'agglomération de GrandAngoulême, le département de la Charente et l'architecte des bâtiments de France. Ensuite, par l'animation de sept ateliers collectifs réalisés en visioconférence : atelier nature, biodiversité et environnement, atelier des grands projets, atelier Port l'Houmeau, atelier des élus des communes bordant le fleuve, atelier des associations et acteurs privés du tourisme, des loisirs et de la culture, atelier des techniciens du sport, du tourisme, de la culture et de la mobilité, atelier enseignement supérieur, vie étudiante et sociale. Enfin, par la tenue de deux ateliers en présentiel : avec les acteurs de l'image et avec les membres du Conseil de développement de l'agglomération.

Au total, ce sont plus de 12 heures d'échanges et de débats et près de 250 idées, projets, ambitions qui ont été recensés. Tous ces éléments se traduisent par une cartographie-poster représentant le territoire à quatre échelles différentes (du bassin versant de la Charente à Port l'Houmeau, en passant par la ville et l'agglomération), un carnet de retranscription des entretiens et des ateliers et une analyse synthétique de mise en relief du contenu des débats. C'est l'objet de la présente note.

L'identification des sujets, les temporalités, le rattachement aux enjeux transversaux.

À la suite de ces ateliers et entretiens, un travail minutieux de tri et de classement des informations a été entrepris : par rapport aux sujets traités (les thématiques abordées), par rapport aux temporalités (objets ou sujets existants, projet en cours de réflexion ou de réalisation, ambitions ou projections). Enfin, un dernier classement a permis de rattacher ces thématiques aux enjeux structurants du projet de territoire en cours d'élaboration, à savoir les enjeux de développement économique (emplois, secteur de l'image, enseignement, commerce, etc.), les enjeux de transition écologique et énergétique (biodiversité, agriculture, risques, etc.) et enfin les enjeux de cohésion sociale et territoriale (social, mobilités, culture, etc.).

Photo d'écran de l'exercice de cartographie participative

Des actions et des acteurs

Traiter du fleuve revient à embrasser un très vaste champ de thématiques qui sont partagées entre différents acteurs, à travers leurs compétences pour les institutions ou leurs activités pour les acteurs privés et associatifs. D'ici émerge l'intérêt de croiser les regards lors des ateliers et de les restituer à travers une note et une cartographie.

La nature, l'environnement et la biodiversité

La Charente, avant d'être support de projets, est un espace naturel, sauvage par endroits, canalisé ailleurs. Elle est intégrée à la trame verte et bleue du territoire. Elle vit au rythme des saisons (hautes eaux en hiver, périodes d'étiage en été), reste vulnérable aux évènements climatiques et notamment au réchauffement. L'impact sur la biodiversité est un point crucial. En cela, des plans de protection des cours d'eau du bassin versant par le Syndicat du bassin des Rivières de l'Angoumois (SYBRA), des inventaires et des protections spécifiques d'espèces (programme Life Vison), l'aménagement de lieux propices aux frayères (de brochets, de salmonidés) ont été et sont en cours de réalisation. Les îles, au cœur du fleuve, sont à leur tour revalorisées comme des poumons verts, des espaces de nature à préserver.

Ces éléments de protections visent aussi la question de la qualité de l'eau. La Touvre et d'autres cours d'eau sont des ressources d'eau potable pour l'ensemble du territoire. En cela, le maintien de la qualité — et de la quantité — des eaux disponibles est crucial.

La mobilité

L'axe de la Charente est initialement un axe de transport, de voyageurs et de marchandises. C'est une des fonctions principales du fleuve pendant des siècles, jusqu'à l'avènement de la route et du fer. Aujourd'hui, la question des mobilités ne se pose pas directement sur le fleuve (à part des expérimentations souhaitées de transport de personnes vers l'aval), mais sur ses berges, et ce, de manière longitudinale (le long du fleuve) et transversale (les traversées).

Trois sujets retiennent particulièrement l'attention concernant les mobilités. Dans un premier temps, la prise en compte de la marche comme moyen de transport universel et les efforts réalisés par la ville, à travers la SPL Gama, pour la piétonnisation des espaces publics sur les rives, entre les quartiers de Saint-Cybard et l'Houmeau, où une grande place est donnée à la déambulation et aux modes doux. Cette question de la mobilité piétonne se décline à une échelle plus large, celle de l'agglomération, par la création de boucles de randonnées qui bordent le fleuve. À ce titre, le prolongement de la coulée verte vers le nord, au-delà de Saint-Yrieix semble, pour un grand nombre, être une priorité.

Dans un second temps, les travaux en cours pour la mobilité cycliste. La flow-vélo, axe de développement touristique, est aussi considéré sur certaines portions comme un axe de transport du quotidien. Toutefois, la topographie du site (entre la ville haute et la ville basse) reste un frein au développement de ce mode de transport.

Enfin, reste l'épineuse question des déplacements en véhicule privé, qui est un sujet tendu : toujours plus d'activités et de travailleurs sur un espace contraint, des possibilités de stationnements réduites, la mise en place progressive d'un stationnement réglementé, alimentent les débats. En l'absence d'une stratégie de mobilité transversale (comportant notamment un élargissement des horaires et du cadencement des transports en commun), la crispation perdure.

La culture et la muséographie

Le patrimoine bâti le long de la Charente et de ses affluents est reconnu dans sa richesse et sa diversité : des moulins artisanaux aux papeteries industrielles, de la Capitainerie aux fonderies sur la Touvre, des îles de l'amont aux écluses de l'aval. Mais si les traces de l'histoire, qui permettent de comprendre en partie l'aménagement de l'espace actuel et de s'approprier les lieux, sont connues de certains, elles ne sont pas toujours accessibles au plus grand nombre. En ce sens, de nombreuses initiatives sont entreprises par les acteurs publics et privés de la culture pour partager ce socle commun (à travers des visites numériques, des parcours patrimoniaux, etc.).

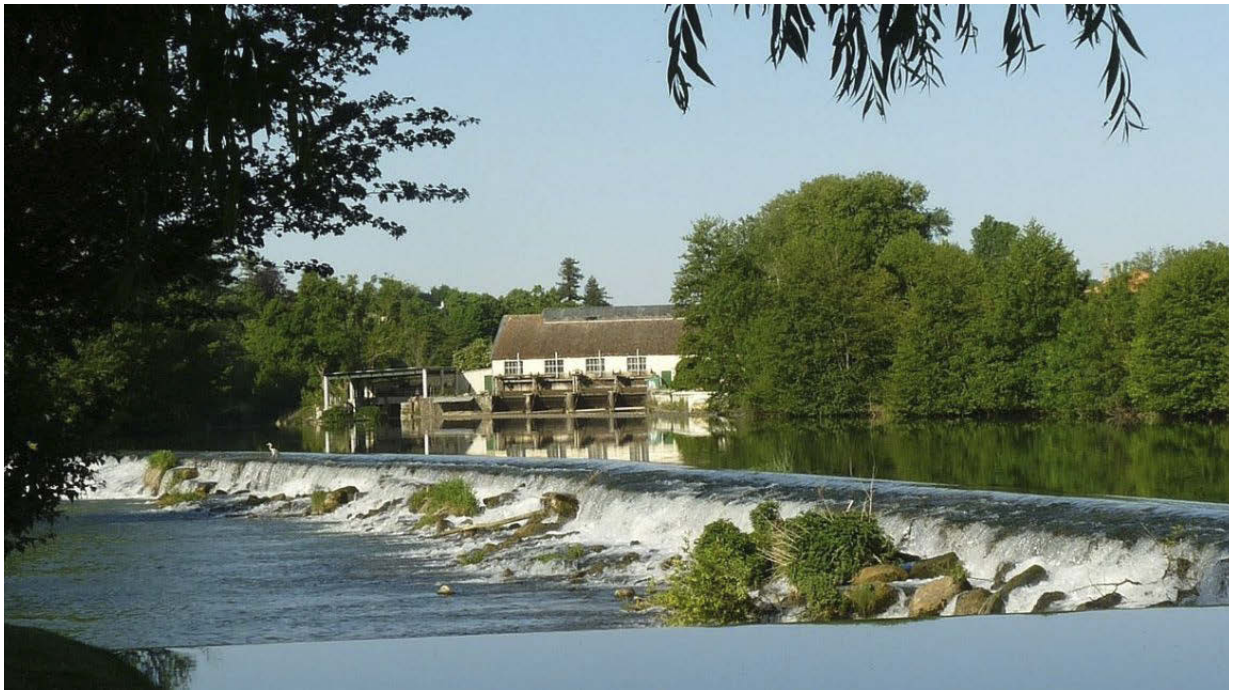

Les sports et les loisirs

Concernant ce champ thématique, les projets et les ambitions de tous les acteurs, publics, privés ou associatifs, semblent infinis. Le rapport à l'eau dans les activités sportives et de loisirs est central : pêche depuis les rives ou sur des canots à moteurs, parcours de canoë-kayak sportifs (pôle espoir) ou d'évasion (remonter vers la Charente des îles), sites de baignade (autorisés ou non), plongée sous-marine ou en palme-masque-tuba. Les rives accueillent des festivités diverses : « dansons sur les quais », fête du 14 juillet, Fleuve en fête, mise en place de guinguettes… L'espace formé par le lit et les rives de la Charente est un lieu de vie collective, de festivités et de création et renforcement des liens sociaux.

L'économie et l'innovation

Au fil des années, et de l'eau, les entreprises liées à l'image et les lieux de formation des étudiants se sont cristallisés principalement autour du fleuve, de la rue de Bordeaux au musée de la Bande Dessinée sur la rive droite. Le site de Barouilhet, au-delà de sa position géographique stratégique d'entrée de ville en devenir est aujourd'hui la rotule d'un « quartier de l'image », articulé autour du pôle Magelis, de l'EESI et des musées. Cette concentration de forces vives (qui sont aussi présentes dans le quartier de l'Houmeau et au-delà — par l'implantation de nouveaux studios de créations et d'écoles) liées à l'image aide à la reconnaissance de ce cluster à des échelles nationale, européenne et mondiale. La proximité de la Charente répond à la double logique : symbolique d'une part, quand on connaît le lien entre l'eau et le papier, support de l'image, d'opportunité d'autre part, les friches en cours de réhabilitation étant particulièrement importantes sur cette portion de la ville.

La coordination entre les acteurs publics

La coordination entre les acteurs publics est un préalable à toute initiative. Chaque collectivité porte ses propres projets — en fonction de ses compétences, certes — mais le partage d'informations et d'ambitions est une étape indispensable à l'heure de programmer les interventions sur un espace partagé entre tous.

La ville d'Angoulême, l'agglomération de GrandAngoulême, le département de la Charente et les services de l'État souhaitent construire une vision partagée pour la valorisation et le développement du fleuve et de ses rives. Cette prise de conscience collective semble émerger de la multitude des projets en cours qui concerne cet espace : projets de développement du quartier de l'image, du projet urbain dans les quartiers de la ville basse, de revitalisation du port, de l'apaisement des circulations, etc. Il est nécessaire pour cela de créer une structure ad hoc de débats et d'échanges, un comité des projets autour du fleuve qui donnerait de la lisibilité et de la cohérence à l'ensemble et offrirait plus de fluidité à l'heure de hiérarchiser et de prioriser les chantiers à mettre en œuvre.

L'analyse des débats

Une répartition spatiale des projets qui répond aux réalités géographiques et aux héritages historiques

Les nombreux projets et recommandations sont représentés à des échelles diverses : du bassin versant de la Charente à celle de Port l'Houmeau, en passant par la partie de l'agglomération traversée par la Charente et la ville d'Angoulême.
L'exhaustivité des projets reste sujette aux prises de paroles des acteurs invités à se prononcer.
Toutefois, l'analyse cartographique du recensement et les entretiens réalisés permettent de dessiner des pistes de réflexion, notamment sur l'inégale répartition spatiale des projets.

Port L'Houmeau

Au cœur du territoire, dans le méandre dessiné par la Charente au pied de la ville haute, s'affiche une forte intensification des projets et des ambitions portés par les acteurs. Cette densité de projets s'explique par la présence de deux quartiers vivants de la ville qui bordent le fleuve (l'Houmeau et Saint-Cybard), par la volonté de reconquête des berges autour du port historique et de ses principaux atouts patrimoniaux (la Capitainerie, les îles, les écluses, etc.). Une forte densité de projets et d'ambitions reste une permanence du temps long de l'histoire, en référence à la Charente d'un temps passé, où elle était encore un axe de communication entre l'océan et les terres intérieures et que le site de port l'Houmeau était un carrefour marchand.
Le développement des projets sur ce site central s'explique notamment par la présence de nombreuses friches et de délaissés urbains qui sont autant d'opportunités de développement. Toutefois, la multiplicité des projets n'est pas sans poser de questions sur la cohérence d'ensemble, et demandera des arbitrages.

En aval d'Angoulême : de la boucle de Fléac à Sireuil

C'est sur cette partie navigable du fleuve qu'émergent les marqueurs historiques les plus marquants, marqueurs qui perdurent : chemins de halage, écluses, anciennes usines, etc. Le lien avec le monde maritime et les villes en aval, reste présent, notamment à travers les circuits de navigation de tourisme ou de loisir ou encore la flow vélo qui retrace ces liens le long du fleuve.
Une grande diversité de projets émerge, projets de loisirs, de nature, d'agriculture, de mise en évidence des patrimoines, de mobilité… Là aussi, la compatibilité de certains projets au regard d'autres (projets de préservation de frayères vs projets de développement de pontons pour ne citer qu'un exemple) demandera des arbitrages et une hiérarchisation dans le temps pour l'émergence des projets.

En amont du pont Saint-Antoine

Au-delà d'Angoulême, sur la partie non navigable du fleuve, les projets s'amenuisent et les relations avec la ville centre semblent moins évidentes. Ce constat doit être nuancé au regard de la non-exhaustivité du recensement dans cette première étape d'identification des projets, mais révèle là encore, des liens historiques moins intenses : historiquement, la Charente n'était plus l'axe de communication principal, les marchandises déchargées à la Capitainerie poursuivaient leur acheminement par la terre.
Au-delà du pont de Saint-Antoine, dans un espace fluvial moins marqué par le relief et où les bras d'eau se multiplient, se sont avant tout des projets de préservation de l'environnement, de mise en valeur des paysages ou encore de solidarité amont-aval (notamment sur les questions de la qualité des eaux, de zones d'expansion des crues) qui sont identifiés.
En amont de Saint-Yrieix, l'espace devient plus confidentiel et les activités de loisirs prennent appui sur les qualités paysagères et naturelles du site pour se développer (espaces de baignades, promenades en canoë-kayak, etc.).

Crédits photo: Renaud Joubert

Des points de vigilance sur les grands projets qui traversent ou qui ponctuent le territoire

Lors des ateliers, des débats ont émergé mettant en évidence des points de vigilance qui doivent être pris en compte.

Apaisement vs organisation spatiale de la mobilité

La question des mobilités est centrale dans tout projet d'aménagement de l'espace. Dans un territoire en transition comme le sont les berges de la Charente, cette question est prégnante : accessibilité, apaisement, stationnement, itinérances, autant de sujets qui ont cristallisé les débats.
La question du stationnement semble canaliser les débats. L'intensification des usages, l'augmentation substantielle de la population présentielle (résidents, mais aussi travailleurs, visiteurs ou touristes) et l'absence pour le moment d'alternatives crédibles au tout-voiture provoque chez les acteurs une forme d'inquiétude sur leur mobilité du quotidien. Ce point de débat met aussi en relief l'existence de parkings payants sur le quartier de l'Houmeau qui restent vides tout au long de la journée et la mise en place d'un stationnement réglementé dans les mois à venir. Il devient urgent d'intégrer cette question à une stratégie de mobilité plus transversale, stratégie qui en est à son ébauche et qui devra prendre en compte notamment les alternatives à l'autosolisme : meilleure lisibilité des parcours piétons et cheminements actifs (dont vélo, trottinettes) et un réseau de transports en commun qui demande lui aussi à être revu (sur les itinéraires, le cadencement, etc.).

Si la question du stationnement pose question à l'échelle du quartier (et plus largement, à l'échelle de la ville dans son objectif de désimperméabilisation des surfaces), la stratégie transversale de mobilité doit interroger à l'échelle du bassin d'emploi, peu ou prou celle de l'agglomération de GrandAngoulême.

Protection et préservation de l'environnement vs développement des activités

La préservation des espaces naturels est un enjeu important. Les rives du fleuve sont des espaces sensibles, fragiles et parfois menacés (notamment par des pollutions amont ou aval). De nombreuses espèces de poissons ont été recensées, des frayères aménagées (ou en cours d'aménagement), des boisements remarquables identifiés, une qualité des eaux contrôlée. L'élaboration des plans de gestion des bassins versants des cours d'eau secondaires exprime ce souhait de préservation des espaces.
Se posent alors des questions sur la compatibilité de la préservation et protection du fleuve et de ses berges avec le développement des activités de loisirs et touristiques susceptibles de troubler la fragilité des milieux (bassins de nage, bases de canoë-kayak, pontons de pêche, cheminements piétons dans des espaces sensibles, etc.).
Par la différence des niveaux des eaux entre périodes d'étiages estivales et crues hivernales, certaines activités sont soumises aux aléas du fleuve.
Cette question de la compatibilité des activités et de la préservation doit s'appréhender à l'échelle du bassin versant de la Charente (et de ses affluents).

On notera même le développement de certaines activités montrent des signes d'incompatibilité entre-elles, à l'instar du développement des espaces de baignade et ceux navigables (par des canoës ou des embarcations légères).

Projets urbains vs nouveaux équilibres territoriaux

Au cours des débats, deux projets de moyen et long terme retiennent particulièrement l'attention. Le développement du port de plaisance d'une part et le projet à horizon plus lointain de réhabilitation de la friche industrielle du site de la SNPE en quartier de ville.

Concernant le développement du Port, les termes du débat sont restés flous quant à la localisation des aménagements portuaires. Il semble difficilement concevable, en l'état, d'imaginer le développement du port au cœur de Port l'Houmeau : le développement demande des grues de levage pour les embarcations, des hangars de stockage, des places de stationnements supplémentaires pour les usagers, etc.
Bref, autant d'équipements en lien avec l'évolution du port qui trouveront difficilement leur place au cœur d'un quartier apaisé et à vocation de loisirs et de festivités, mais aussi dans un espace où la disponibilité foncière reste limitée. Parallèlement, délocaliser le port de son ancrage historique, en face de la Capitainerie, n'est pas sans poser de questions qui restent, à ce stade, ouvertes et demanderont des arbitrages.

Concernant le grand projet urbain de long terme de réhabilitation de la friche industrielle de la SNPE, une étude de préfiguration, en copilotage ville d'Angoulême et agglomération de GrandAngoulême, a été produite. Accessibilité aux berges, offre de logements, de bureaux, espaces de production, c'est une nouvelle portion de ville qui est proposée.
Au-delà de la qualité des ambitions et de l'étude, quelques questions demandent des arbitrages, notamment sur les projections démographiques, les relations à envisager avec la ville centre, l'intensité des efforts d'ingénierie et financiers pour développer un nouveau quartier quand un travail de résorption des friches est encore à mener.

La répartition spatiale des projets

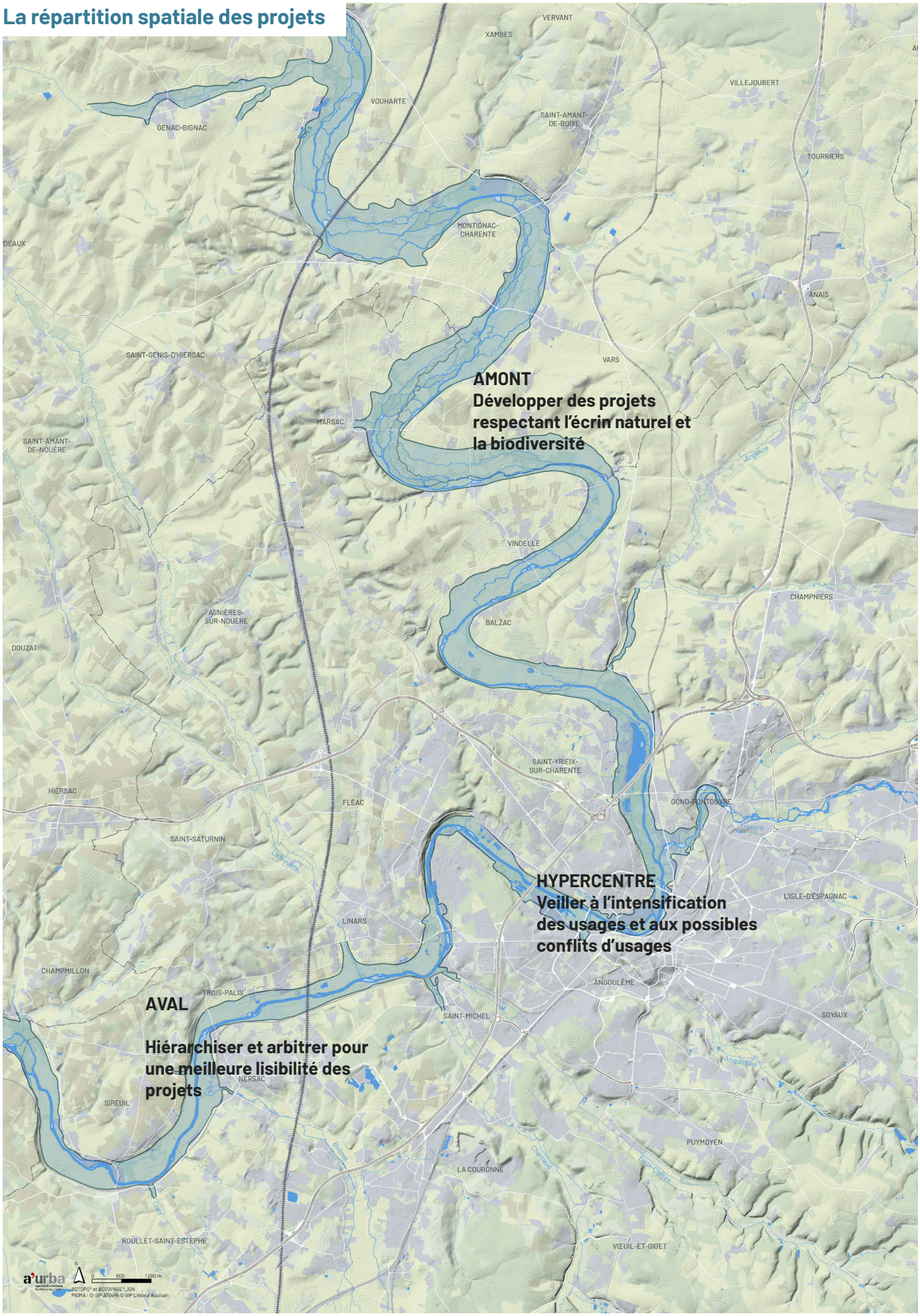

Les continuités à valoriser

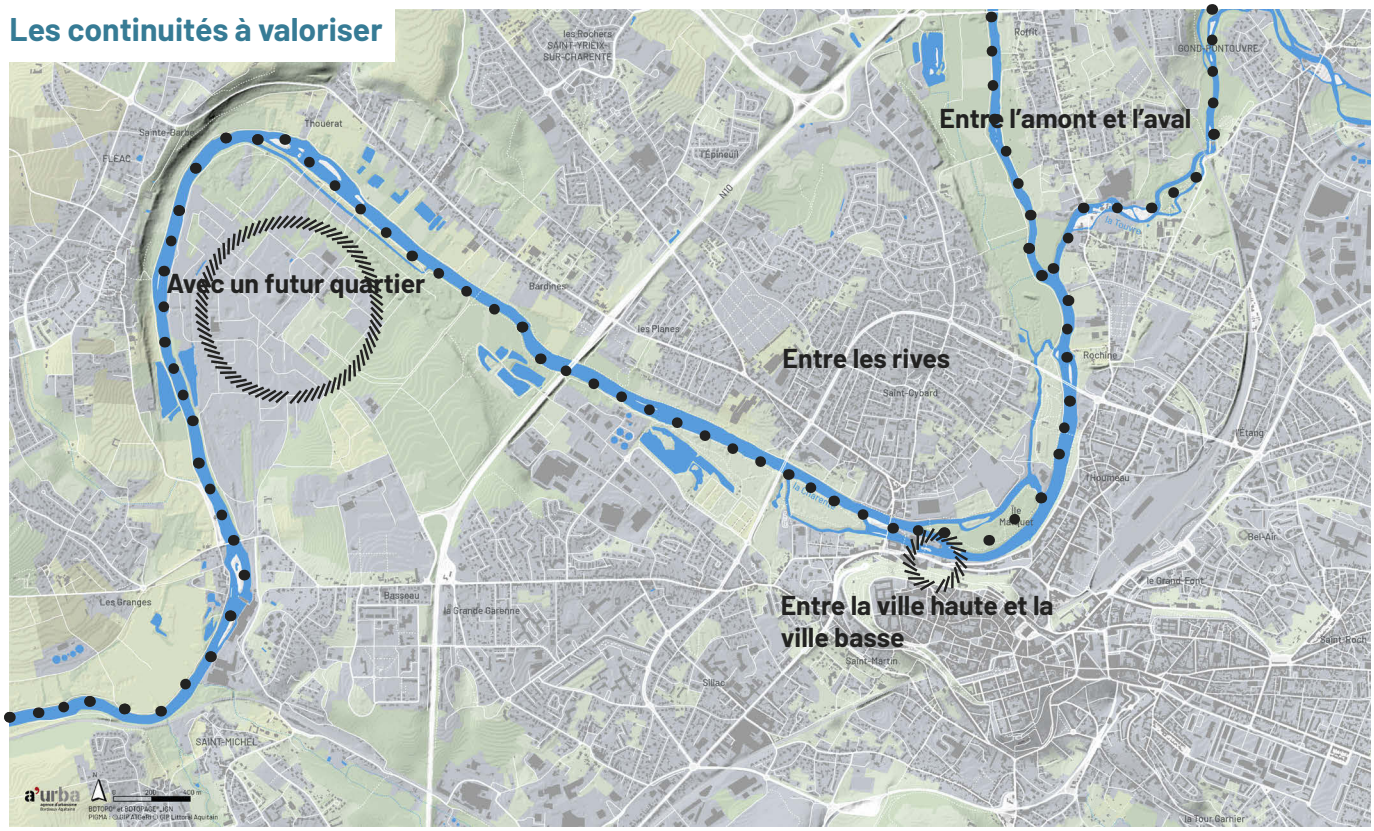

Les potentiels conflits d'intérêts

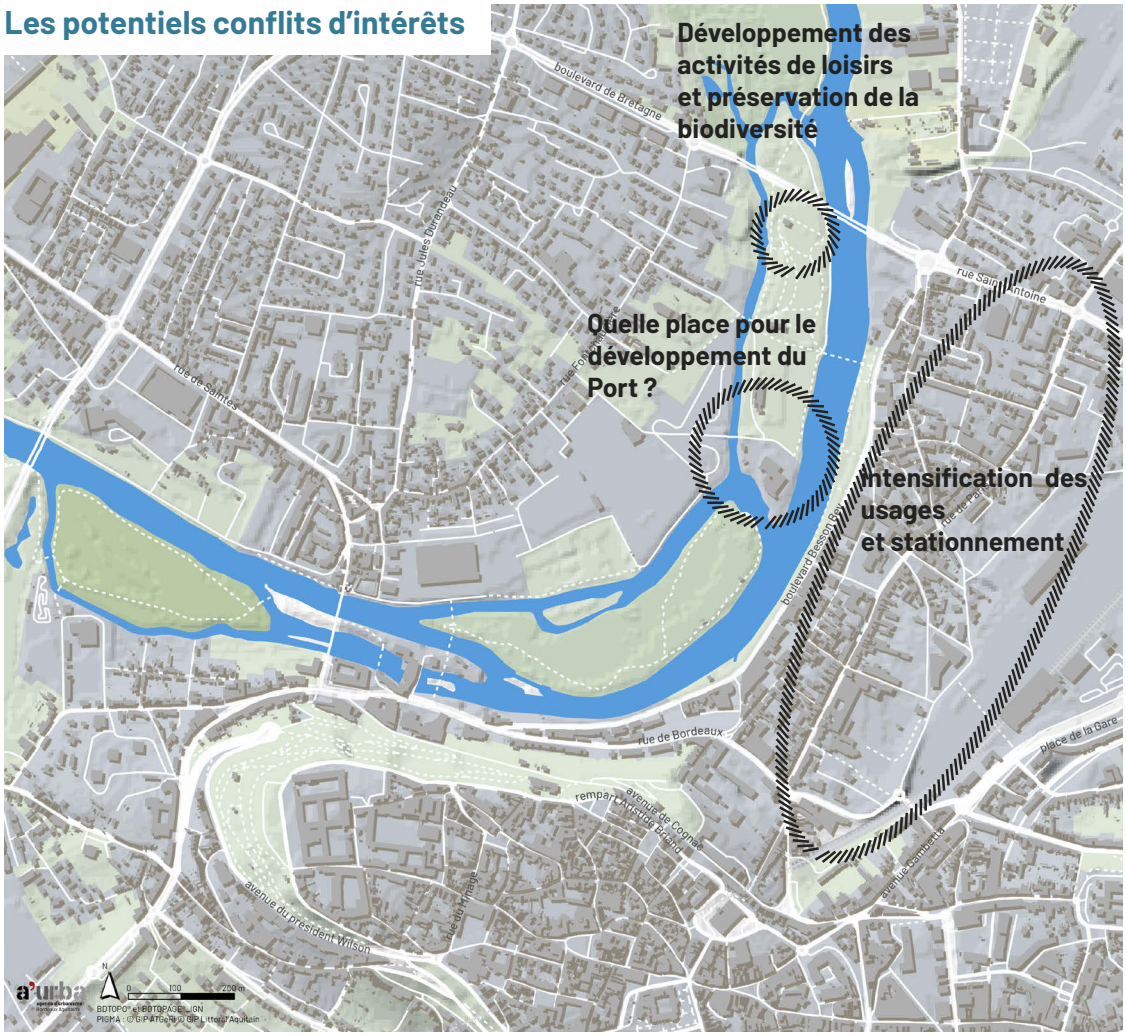

Une continuité, ligne de vie collective

S'il fallait (re)-trouver une place au fleuve dans la stratégie du territoire, il faudrait repartir à l'essentiel : la Charente est le sujet territorial sur laquelle se fondent les continuités de l'espace qu'elle irrigue.

La Charente est l'axe principal de la trame bleue qui traverse le territoire. S'y projettent les questions de solidarités amont aval (sur les questions des crues notamment), sur la quantité et la qualité des eaux, sur la présence et la préservation des espèces, sur sa qualité de couloir de rafraîchissement naturel.

Au cours des débats autour de la Charente, les besoins de continuités physiques entre certains pans du territoire ont émergé. D'abord entre la ville haute et la ville basse où il est question de trouver des solutions pour fluidifier les circulations actives (escalators ou ascenseurs depuis le site de Barouilhet), mais aussi concernant les traversées entre les deux rives ou entre les îles centrales. Enfin, des besoins de continuités se font sentir entre l'amont et l'aval, en comblant les ruptures de la coulée verte le long du fleuve.

Il a aussi été question de préserver les continuités visuelles, ces cônes de vues inscrits dans le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV), qui embrassent le paysage et qui mettent en valeur le patrimoine naturel et bâti.

De manière plus symbolique ensuite, la Charente tire le fil des continuités dans les parcours de vie, qu'il s'agisse de parcours professionnels (de l'implantation d'écoles à la création d'entreprises), mais aussi de parcours résidentiels (de la création de logements étudiants aux résidences pour personnes âgées), illustrant la volonté d'une mixité intergénérationnelle.

Enfin, la Charente est un des rares fleuves où les traces de l'histoire auront autant marqué le territoire. Ces traces restent présentes aujourd'hui, notamment grâce aux travaux de mise en valeur du patrimoine et font résonner les projets actuels, en resserrant et en intensifiant les activités autour du fleuve. Une continuité du temps qui s'inscrit aujourd'hui dans l'espace.

Chef de projet : François Cougoule / Sous la direction de : Antonio Gonzalez /
Equipe projet : Olivier Chaput, François Cougoule, Mélina Gaboreau

Crédit photos : GrandAngoulême, sauf mention contraire

La Charente

Atelier d'écriture rétro-prospectif

Conseil de développement de Grand Angoulême

étude

10 / 2021

Dans le cadre du projet de recensement et de représentation des projets autour de la Charente, des groupes d'acteurs ont été interrogés sur leurs ambitions en lien avec le fleuve.

Parmi ces acteurs, les membres du Conseil de développement ont été mobilisés pour un exercice différent, un atelier d'écriture créative : en partant d'une situation imaginaire se déroulant en 2031 et en suggérant des personas, il a été demandé aux participants d'écrire un court texte de manière libre venant alimenter la polémique.

Cet exercice rétro-prospectif, au-delà de son côté ludique, a permis de mettre en avant des points pouvant aujourd'hui être au cœur des préoccupations et interrogations. A travers les textes inventifs, drôles et parfois décalés, ont émergé des sujets comme l'absolue nécessité de préserver les patrimoines naturel et industriel, le renforcement du dialogue encore à construire entre locaux et néo-arrivants ou encore des interpellations au sujet de l'attractivité qui fait, certes, la fierté des angoumoisins, mais dont les tenants (trop économiques) sont à redéfinir.

Cet exercice a été possible grâce à la constructive et joyeuse participation des membres du Conseil de développement de l'agglomération de GrandAngoulême et de sa directrice, Isabelle Moreau.
Qu'ils soient ici remerciés.

Toute ressemblance avec une situation similaire serait purement...

La Charente-Libre, édition du 6 mai 2031

(fiction proposée par les animateurs)

Picture 3.0 vs La Bénèze : la tension est montée d'un cran

LA RIVE GAUCHE DE LA CHARENTE, UN LIEU POURTANT SI PAISIBLE…

Une étape de plus a été franchie hier dans le conflit qui oppose la société «Picture 3.0» à l'association de défense de la nature et du patrimoine «la Bénèze». Après la manifestation en fin d'après-midi qui a retardé la visite de la délégation d'investisseurs russes (finalement annulée), c'est vers 21 h 30, que des membres de l'association ont envahi les locaux flambants neufs de la société en commettant de graves dégradations.

La société «Picture 3.0» inaugurait hier son nouveau siège dans le quartier de l'Houmeau, en bordure de Charente. Avec la promesse de création de près de 150 emplois (ingénieurs, graphistes, créatifs, techniciens de l'image, etc.), l'entreprise parisienne - qui bénéficie des capitaux d'un consortium financier moscovite – devrait participer au rayonnement de la Vallée de l'image angoumoisine, que certains surnomment déjà la Silicone Valley européenne de l'image.

Depuis plusieurs mois, la tension monte entre l'entreprise parisienne et l'association locale, notamment sur les réseaux sociaux et à travers les colonnes de ce journal. «*Faire venir 150 travailleurs, déjà, c'est pas des travailleurs locaux et puis à terme, c'est autant de voitures qui viennent engorger le secteur. Les rives de la Charente sont des espaces qu'il faut préserver, et là, ils viennent nous construire un nouveau bâtiment moche, sans forme, en ne respectant ni l'environnement ni la vie des riverains!*» déclarait Anne-Marie, présidente de la Bénèze il y a deux semaines dans nos colonnes.

L'association de défense de la nature et du patrimoine a souvent pointé les conséquences de l'intensification de l'implantation de nouvelles entreprises : problèmes de circulation et de stationnement, moindre qualité de vie, pollution atmosphérique et production de déchets, cadre de vie des riverains dégradé… Frédéric, directeur de Picture 3.0 assure porter une attention particulière à la politique sociale et environnementale de son entreprise et il ajoute : «*nous ne sommes quand même pas les premiers à nous implanter à Angoulême, c'est une chance pour la ville, pour l'agglomération, pour la région! De toutes façons, nous avons le soutien de l'ensemble des élus et des acteurs de l'image.*»

Suite à la manifestation - qui risquerait de voir le consortium russe se retirer - et suite aux dégâts causés dans les nouveaux locaux, l'entreprise Picture 3.0, créatrice d'emplois et fer de lance de l'économie créative locale, a décidé de porter l'affaire devant les tribunaux.

À l'heure de la parution du journal, toutes les personnes sont entendues au commissariat central.

Nous sommes au Commissariat, tous les témoins de l'affaire font leur déposition

(personnages proposés par les animateurs, textes rédigés par les participants)

Le directeur de la société Picture 3.0

Frédéric, 48 ans, né à Paris XIème

Travaille entre Paris et Angoulême depuis 2 mois (où il suit notamment le chantier de son entreprise). A la volonté de développer son affaire au sein d'un écosystème créatif. Patron qui se définit lui-même comme « bienveillant » et qui mène une politique « résiliente » au sein de son entreprise. Son projet est contrarié par l'activisme de l'association « la Bénèze ».

« En arrivant sur les lieux entourés de mes collaborateurs, j'ai vu Mr Bernard qui saccageait le chantier. Plus aucun matériau ne peut être utilisé.

Assez ! Ça fait des semaines que lui et sa mère m'agressent et me harcèlent.

Ils prônent l'écologie mais nous allons devoir faire encore plus de travaux ce qui mettra du plomb dans l'écologie ; transport, fabrication, bois...

Je souhaite porter plainte contre ces individus.»

Le représentant du groupe d'investisseurs russes

Vladimir, 31 ans, né à Nijni Novgorod.

Banquier d'affaire, Vladimir est aujourd'hui en charge des investissements dans des start-ups européennes. A connu Frédéric et son projet d'implantation de sa société « Picture 3.0 » lors du sa lon numérique de Saint Pétersbourg en 2029. Souhaite accompagner le projet de développement dans la Vallée européenne de l'image, même si le concept de Vallée fait référence chez lui à des échelles plus larges. Il est déçu par l'accueil qui lui a été réservé.

« Je suis Monsieur Vladimir, J'ai atterri ce matin d'un avion de Moscou. Je venais pour visiter le nouveau siège de Picture 3.0 sur Angoulême.

Je m'attendais à un grand accueil chaleureux et des festivités. A la place, nous avons été agressés par une foule en colère.

Je suis attristé et dans l'incompréhension sur la situation.

Picture 3.0 est une jeune entreprise prometteuse dans laquelle nous avons investi de nombreux capitaux.

Le groupe s'apprête à créer le nouveau Seattle sur Angoulême. Picture 3.0 apporte un rayonnement économique, des valeurs d'implantation écologique et des bienfaits sociaux

Angoulême est déjà reconnu sur la scène internationale, nous ne faisons que prolonger ce fait. Nous maintenons notre soutien financier à Picture 3.0 qui saura réconcilier les citoyens.»

Le responsable des RH de la société

François, 63 ans, né à Jarnac

Il vit à Sireuil. Son activité chez Picture 3.0 est une bouffée d'oxygène avant de finir sa carrière. A travaillé dans différentes entreprises pendant près de 40 ans et connaît bien le tissu économique local. Responsable de gérer les conflits au sein de l'entreprise, mais en externe. Homme de confiance de Frédéric.

« La société Picture 3.0, dans le cadre de son nouveau projet, permet la création de 150 emplois.

Depuis une dizaine d'années, notamment depuis la crise du Covid 19, s'est implanté très fortement le télétravail dont les sociétés dont le siège est en Gironde.

Il était temps qu'au sein du GrandAngoulême naisse une activité florissante sur place avec des acteurs et salariés présents.

J'habite moi-même à Sireuil et le fait de recruter 150 salariés du GrandAngoulême ou du département me conforte d'autant plus qu'un grand nombre d'entreprises locales sont en difficulté, comme par exemple la papeterie. Le chômage, ces derniers mois, a fortement augmenté.

Un certain nombre [...] être de nouvelles familles que la collectivité recevra. [...] naissance des activités commerciales. À Angoulême, l'AVF (Association des Villes Françaises) aura aussi son rôle à jouer pour l'accueil de ces nouveaux salariés et de leurs familles. »

(Certains mots n'ont pas pu être déchiffrés)

Le stagiaire aux beaux-arts

Akihito, 19 ans, né à Kyoto.

Est venu étudier les beaux-arts à Angoulême. Vit chez l'habitant à Ruelle, avec une fenêtre sur la rivière, propice à la méditation. Souhaite se spécialiser dans la reproduction d'estampes du XVIIIè. Ne comprend pas la tension qui oppose l'entreprise qui l'accueille et l'association de défense du patrimoine et de la nature. Se trouvait encore dans les locaux lors du saccage. Son stage est annulé.

« Je m'appelle Akihito et j'arrive du Japon. Je vous avoue que je suis assez bouleversé et interrogatif sur ce qui s'est passé dans les locaux de Picture 3.0. Je viens d'un pays où l'on n'expose pas ses opinions, ses divergences de cette manière, en saccageant les locaux d'une entreprise qui va nourrir 150 personnes.

Ma formation de spécialiste des estampes du 18è siècle me donne le recul nécessaire pour ne pas voir le problème immédiat entre deux groupes mais bien prendre de la hauteur et de la perspective pour penser que des conciliations sont possibles.

Je repars à Kyoto car mon stage est annulé, merci de prendre ma déposition aujourd'hui. Je sais que l'on ne fait pas cela chez vous mais je vous laisse méditer à Haikü :

Crachin du cinquième mois/ En aval du fleuve / Deux maisons se tiennent

Yosa Buson - 18ème siècle »

L'artiste et élue locale qui souhaite intégrer Picture 3.0

Emma, 30 ans, née à La Rochelle

Passionnée de dessin, cette autodidacte très douée en graphisme a envoyé une candidature spontanée à Picture 3.0 pour intégrer la future équipe. Elle a beaucoup suivi les échanges à travers les réseaux sociaux entre sa potentielle future entreprise et l'association la Bénèze ce qui lui pose un cas de conscience. Élue écologiste au conseil municipal de Trois-Palis, elle entend parfaitement les arguments de l'association, mais souhaite aussi trouver un emploi créatif et stable.

« J'étais présente autant par curiosité que par intérêt. Ces bords de fleuve sont à la fois beaux et attractifs depuis qu'il y a 10 ou 15 ans, (j'étais jeune) les habitants se sont réapproprié ces lieux. Il est vrai que le bâtiment de l'entreprise Picture 3.0 n'est pas une réussite architecturale et est mal intégrée au paysage Sans doute, il aurait été facile de mieux faire.

Mais ce bâtiment est finalement facilement accessible avec les navettes qui descendent du plateau et depuis les parkings et lacs des environs et même à vélo pour moi depuis Trois-Palis.

Je comprends les inquiétudes des adhérents de la «Benèze», elles sont fondées pour partie, mais quelle ville et quel fleuve veut-on ? Un fleuve attractif et dynamique qui nécessite donc de l'activité ou bien un espace totalement préservé de l'activité de l'homme.

Je suis militante mais je veux aussi bosser dans cette ville qui est devenue une ville d'artistes en pleine ébullition.

C'est vrai que quand l'ébullition est trop forte, la morosité déborde mais il faut être indulgent avec les militants de la «Benèze» qui ne veulent pas de mal à l'entreprise Picture 3.0.

Il faut tout de même réfléchir à l'intégration du quartier près du fleuve, cela le rendrait tellement plus beau tel que Balzac le décrivait il y a deux siècles quand l'industrie du papier faisait déjà battre le cœur du quartier.»

Un cyclotouriste qui passait par là

Philipp, 65 ans, né à Birmingham.

Récent retraité, il a décidé de parcourir la France à Vélo. Il a longé la côte atlantique jusqu'à Rochefort et a bifurqué sur la flow vélo il y a 2 jours. Arrive à Angoulême fatigué et heureux, à la recherche d'un logement pour la nuit. A assisté à la manifestation en riant : « les français ne sont jamais contents ! ».

« Je suis arrivé à Angoulême en longeant la Charente. Je cherchais un lieu où me reposer après mes 60 km faits à vélo dans la journée.

J'étais sur les bords de la Charente, magnifique, rêvant de ma Tamise natale...

Puis, j'ai été attiré par les bruits d'un attroupement. J'ai vu une manifestation, finalement une habitude très française devant un joli bâtiment flambant neuf. Je me suis amusé à écouter tous ces noms d'oiseaux lancés par les manifestants. Je suis toujours surpris par l'imagination des français en la matière.

J'ai vu un individu ou deux pénétrer à l'intérieur du bâtiment. J'avoue ne pas comprendre ces créatures qui manquent de flegme. On leur apporte du caviar sur un plateau et ils préfèrent leur pâté local. Ils me font mourir de rire, ces français, jamais contents, c'est comme au rugby.

Pour une première visite à Angoulême, je ne suis pas déçu ! »

Un barman qui finissait son service dans la guinguette

Malo, 24 ans , né à Limoges

Travaille à la Guinguette comme barman depuis la rentrée de septembre. Etudiant sur le Campus des Valois. Vit sur le plateau en collocation dans un grand T4 avec vue sur la Charente. Il finissait son service quand il a vu le petit groupe rentrer une porte arrière du nouveau bâtiment de l'entreprise« Picture 3.0 ».

« Je terminais mon service, j'étais en train de vider les poubelles après la mise en place du repas du soir, y'avait des escargots à la charentaise avec du Pineau, je trouve ça dégueu.

J'ai vu le grand Bernie et deux de ses potes qui forçaient la porte coupe-feu à l'arrière du côté du local poubelles de Picture 3.0 avec des masques de pantins qu'ils ont replacé sur leurs visages en entrant. »

La community manager de l'association

Elsa, 24 ans, née à Marseille.

Elle a réussi à mêler ses deux passions : les réseaux sociaux et la défense de l'environnement (!). Sa rencontre avec Anne-Marie lors du banquet annuel de l'association de défense des visons d'Europe a été un déclencheur. Elle travaille aussi en tant que community manager pour des entreprises locales (moins regardantes sur les questions écologiques). Elle vient d'emménager dans le quartier de Saint-Cybard.

« Ô fan de chichourle ! Forcément, je me sens un peu tiraillée…

Je suis venue ici parce qu'il y a une réelle ouverture pour des professions comme la mienne avec près d'un demi-siècle de développement de la filière image.

Et, vous savez, il y a tant de grands films à portée écologique qui ont vu le jour à Angoulême, hé !

Alors, il faut bien des investisseurs, tout ne peut pas reposer sur le seul engagement public…

D'un autre côté, pourquoi toujours construire de nouveaux bâtiments, alors qu'il y a encore tant d'espaces à requalifier ?

Pourquoi ne pas avoir négocié en amont avec ceux qui ont le souci du la protection du fleuve et de la richesse de sa biodiversité, hé ?

Pourquoi aussi ouvrir sans cesse à des financiers internationaux et non pas recourir à du financement participatif ?

Enfin, 150 emplois importés, qu'est ce que cela veut dire, hé ?

N'avons-nous pas suffisamment de filières de formation pour développer de l'emploi local, hein ? »

La présidente de l'association « la Bénèze ».

Anne-Marie, 72 ans, née à Balzac

Militante de la première heure, elle combat avec fermeté tout projet qui viendrai perturber le calme et la sérénité de la Charente. A monté de nombreuses opérations plus spectaculaires qu'efficaces : démontage de la tente principale installée sur les berges du fleuve lors du festival de la BD en 2024, occupation du chantier d'extension de Magélis. Si elle a manifesté dans l'après-midi, elle n'a pas participé au saccage des locaux. Elle vit à Vindelle.

« Monsieur le Commissaire, en tant que Présidente de la Benèze, j'ai en effet participé à la manifestation sur les bords de la Charente contre Picture 3.0

Sur ce sujet, j'ai déjà exposé mon mécontentement précédemment par voie journalistique, ayant été oubliée sur la liste des invités à la préparation du projet de cette entreprise.

J'ai protesté, Monsieur le Commissaire, envoyé aux différents élus des courriers dénonçant la réalisation de ce projet en indiquant les souhaits de mon association.

Je n'ai pas participé au saccage, ni ne l'ai souhaité, étant contre toute violence quelle qu'elle soit.

Le souhait de l'association Benèze est de préserver le fleuve, son patrimoine et son environnement…

En aucun cas, Monsieur le Commissaire, je ne suis responsable des actes de mon fils.

Né dans la Charente, il est normal que son cerveau soit un peu noyé… ».

L'activiste de l'association qui a saccagé les locaux

Bernard, dit Bernie, 49 ans, fils d'Anne-Marie, né dans la Charente.

Soutien de sa mère depuis toujours. Militant par procuration, il a participé au saccage des bureaux avec deux camarades (encore recherchés par la police). Vient de quitter le domicile de sa mère pour s'installer à Balzac, de l'autre côté de la Charente.

« Je pense que ça suffit, on pense que je saccage, mais qui saccage ici ?

Cela fait 25 ans que sous prétexte de quelques emplois dont les chiffres sont fantaisistes, on saccage notre capital naturel qui est notre assurance vie.

Ce qui se passe ici est emblématique de ce qui se passe dans toute la France et dans le monde entier.

Vous nous acculez à des actions violentes qui ne sont que de la légitime défense.

Je revendique ce saccage comme un acte politique ».

Chef de projet : François Cougoule / Sous la direction de : Antonio Gonzalez /
Equipe projet : Olivier Chaput, François Cougoule, Mélina Gaboreau

Crédit photos : GrandAngoulême, sauf mention contraire

a'urba
agence d'urbanisme
Bordeaux Aquitaine
aurba.org

LES PROJETS AU FIL DE LA CHARENTE

Grand Angoulême

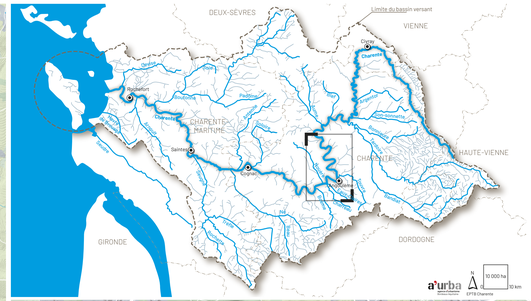

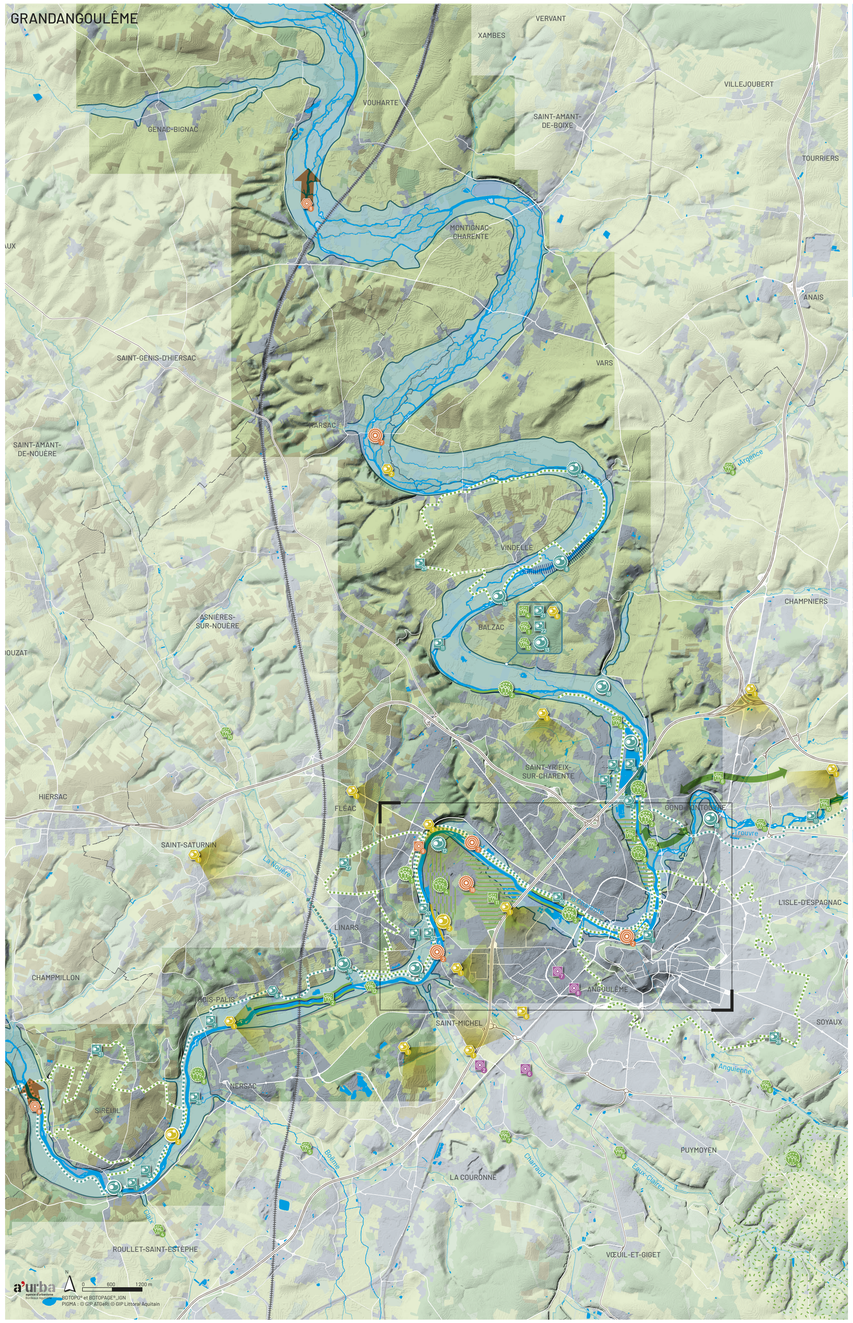

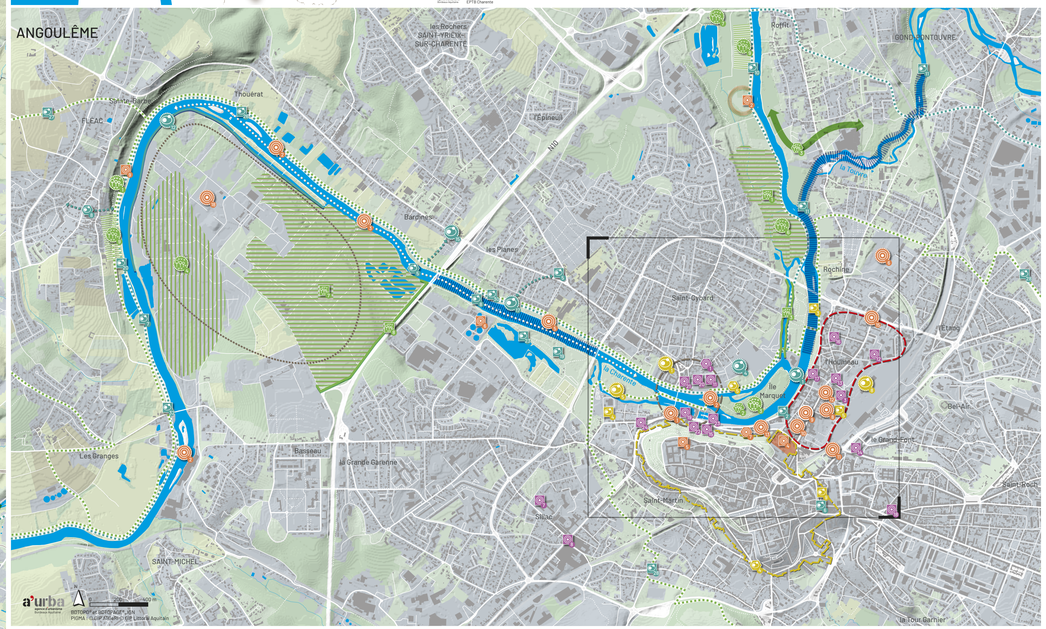

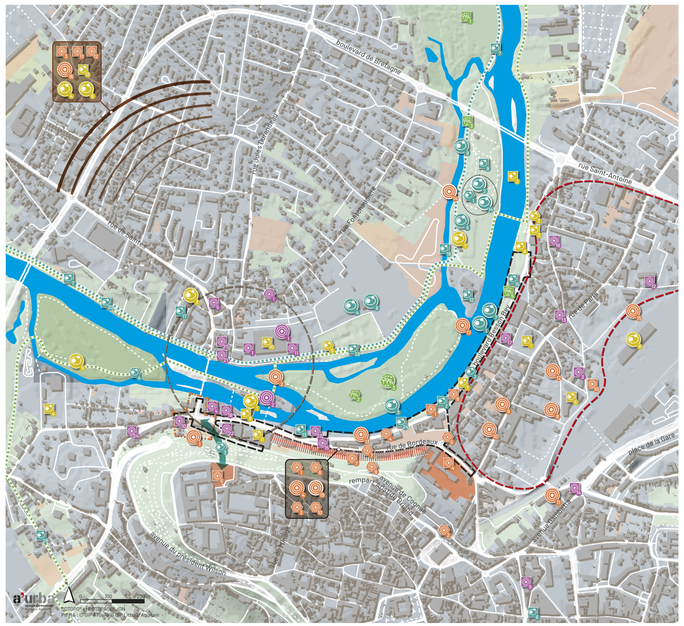

ÉTAT DES LIEUX / EXISTANT

PROJETS

PROJETS EN COURS

RECOMMANDATIONS

ENJEUX EN LIEN AVEC LE PROJET D'AGGLOMÉRATION

- Développement économique
- Transition écologique et énergétique
- Cohésion sociale et territoriale

LGV
Voie ferrée
Espaces urbains
Espaces agricoles
Vignobles
Espaces de nature
Forêts
Surface en eau

NATURE, ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE

- Secteur en cours de boisement ou boisements en cours de vieillissement.
- Présence de la grande mulette (moule d'eau douce protégée).
- Présence d'espèces saumonicoles - migratrices.
- Présence avérée (et suivie) d'une population de vison d'Europe sur l'ensemble du lit majeur du fleuve.
- Résurgence de La Vimière.
- Continuité écologique sur les deux sites aval en cours d'élaboration.
- Secteur riche en biodiversité mais qui reste encore méconnu.
- Rupture de la trame verte.
- Petite prairie de Saint-Yrieix : prairies alluviales séculaires.
- Sources de la Touvre, principale ressource en eau potable de l'agglomération.
- Création de mares et de pratiques d'écopastoralisme.
- Création de continuités latérales pour les frayères à brochets.
- Mise en place de mesures compensatoires sur l'île Marquet (LGV/SEA).
- Restauration écologique du site de la SNPE.
- Restauration de secteurs de pelouses calcaires.
- Projet d'acquisition par l'agglomération des parcelles (à confirmer) et gestion par libre évolution du boisement alluvial.
- Création de cheminements pour les visions par la pose de passerelles le long de la R2772.
- Projet de restauration écologique inscrit dans le programme LIFE Vison.
- Reconquérir les espaces en bordure du fleuve pour du maraichage bio (Fléac, Saint-Yrieix).
- Préserver et restaurer les zones humides et zones d'expansion des crues en amont pour prévenir le risque d'inondation à l'aval.
- Préserver la richesse du fleuve, le poumon vert et touristique (notamment l'île Marquet).
- Prendre en compte les enjeux de continuité écologique confluence Charente – Touvre.
- Prendre en compte le Plan de gestion à 10 ans Claix.
- Prendre en compte le Plan de gestion à 10 ans en cours d'élaboration sur la Boëme.
- Prendre en compte le Plan de gestion à 10 ans l'Anguienne en cours d'élaboration.
- Prendre en compte le Plan de gestion à 10 ans à venir Charraud.
- Prendre en compte le Plan de gestion à 10 ans des Eaux-Claires.
- Prendre en compte le Plan de gestion à 10 ans de l'Argence.
- Prendre en compte le Plan de gestion à 10 ans de la Nouère.
- Prendre en compte le Plan de Gestion à 10 ans de la Touvre et ses affluents
- Quel devenir pour les îles de Fleurac ?
- Prendre en compte les risques inondations (PPRI).

AMÉNAGEMENT ET PROJETS URBAINS

- Poste de relèvement et d'assainissement.
- Captage de la Grange à l'Abbé (à Saint-Yrieix). périmètres de protection.
- Friches urbaines.
- Site ENGIE : site majeur dans la stratégie d'aménagement du cœur d'agglomération.
- Place du petit Beaulieu.
- Station d'épuration de Fregeneuil.
- Beaucoup de logement vacants.
- Problèmes de sécurités, d'incivilité et de nuisances en période estivale.
- Sentiment d'insécurité sur les berges (Fléac).
- Parkings existants mais peu utilisés.
- Problèmes de stationnement.
- Voirie non hiérarchisée.
- Site Barrouilhet : Projet de mise en valeur de l'entrée de ville.
- Automatisation des écluses à traiter comme des entrées de ville.
- Réhabilitation de la passerelle et réalisation d'une présentation historique.
- Sécurisation de la traversée du boulevard pour améliorer la liaison L'Houmeau / rives : passages piétons, zone 30.
- Réfection de la Coulée verte.
- Futur secteur de projet à Gond-Pontouvre (logements, équipements, etc.)
- Aménagement de l'île Lalattut à envisager : création parking et d'une dépression.
- 55 rue Saint-Antoine : résidence séniors.
- Ilôt Dédelon.
- Rue de Paris, rue L. Chauvin, impasse Albert.
- Pont des Feinéants : opération Logélia.
- Ilôt Renaudin
- Ilôt du Port
- Réhabilitation du pont.
- Mise en place du stationnement réglementé dans le quartier de l'Houmeau.
- Mise en place de panneaux d'indication centre ville + temps à pied / vélo.
- Création d'une continuité piétonne en réalisant une nouvelle passerelle : passerelle EESI.
- Étude de développement urbain à moyen et long terme sur la site de la SNPE.
- Étude de programmation en cours pour l'aménagement des espaces publics autour des berges (cheminements, création de passerelles, etc.).
- Végétaliser, paysager les rives.
- Aménager le haut de la rue de Cognac : site de transition ville haute-ville basse.
- Rénovezr les quais et élargir les espaces publics piéton le long du boulevard Besson Bey.
- Redéfinir la programmation du quartier en raison de l'exposition (nord) des bâtiments.
- Faire de la rue du Port une jonction avec rue Fontaine du Lizier.
- Réorganiser le stationnement pour valoriser les quais rive gauche
- Réhabiliter la rue de Bordeaux.
- Développer les liaisons en amont et en aval vers les destinations limitrophes.
- Développer des continuités de cheminements piétons du pôle image vers l'avenue de Cognac et le jardin vert.
- Anticiper les besoins en stationnement en surface et en étage pour les nouveaux arrivants (écoles et entreprises).

CULTURE, MUSÉOGRAPHIE, PATRIMOINE BÂTI

- Église Saint-Jacques de L'Houmeau.
- La Capitainerie.
- Fouilles subaquatiques par le service régional d'archéologie de la DRAC.
- Site associatif de Montauzier (associations culturelles)
- Médiathèque L'Alpha.
- Espace culturel La Nef.
- FRAC Poitou-Charentes.
- Festival Damsons sur les Quais (en période estivale).
- Musée du papier.
- Musée de la bande dessinée.
- Cité de la bande dessinée (CIBD).
- Signalétique dans la ville et sur les berges pour une découverte en autonomie du patrimoine (Saint-Cybard et L'Houmeau).
- Développement du récit de l'histoire du papier artisanal au papier industriel et développement du musée du papier.
- Mise en valeur touristique de la Distillerie des Moisans (ponton flottant).
- Projet de tiers-lieux culturel Rives de Charente (espaces de rencontre, tuilothèque 3.0, etc.).
- Projet de création d'un Centre d'interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP).
- Création d'un parcours historique numérique sur l'histoire du fleuve Charente.
- Développement de la micro-signalétique historique et patrimoniale.
- Valorisation des vestiges de la piscine de Bourgines.
- Halle 57.
- Prendre en compte les cônes de vues inscrits au Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV).
- Faire de la Charente des îles un patrimoine fort.
- Mettre en valeur la capitainerie du Port.
- Prendre en compte le document du Site Patrimonial Remarquable (SPR).
- Valoriser l'industrie papetière.
- Prendre en compte la Charente comme axe de diffusion territorial de l'art contemporain.

SPORTS, LOISIRS ET FESTIVITÉS

- Location de bateaux.
- Rampe de mise à l'eau mais stationnement peu adapté pour les remorques à bateau.
- Camping du Nizour.
- Camping du plan d'eau.
- Atelier vélo de la Cyclofficine d'Angoulême.
- Agence Mobilicycle.
- Flow Vélo.
- Parcours de ski nautique.
- Piste de vélo pédagogique.
- Parcours running le long du fleuve.
- Forte pratique du Canoé Kayak sur la Charente et sur la Touvre.
- Aviron Club Angoulême.
- Le River, lieu de vie des noctambules.
- Centre aquatique Nautilis.
- Organisation des festivités autour du 13 juillet.
- Multiple activités nautiques sur le plan d'eau.
- Centre Social Culturel et Sportif-MJC : Rives de Charente.
- Bassin de slalom.
- Fête de la Nature.
- Problèmes d'accessibilité au parcours de pêche carpe de nuit en rive droite.
- Parcours de pêche de la carpe de nuit (de Parsac à la passerelle de Bourgines).
- Rampe de mise à l'eau créée en 2020 par la Fédération de Pêche (La Morte).
- Plan d'eau de Fregeneuil : parcours de pêche labellisé Famille.
- Ponton de pêche peu adapté aux PMR.
- Rampe de mise à l'eau créée en 2020 par la fédération de pêche sur le site d'Espagnac.
- Accès mise à l'eau pour les embarcations.
- Circuit de randonnée des bords de Charente.
- Le Périgrivert.
- Circuit de randonnée des fleurs de la Charente.
- Sentier de la Coulée verte.
- Circuit de randonnée des Vignes.
- Guinguette de Fléac.
- Développement d'un port de plaisance avec l'ensemble des services pour l'accueil de touristes.
- Projet de réhabilitation du bâtiment de l'ancien camping : lieu de restauration (+ guinguette +).
- Aménagements à créer pour faciliter le débarquement des canoé-kayak.
- Futur terrains de beach-volley.
- Création d'un bâtiment partagé pôle esports canoé kayak, club d'Angoulême et aviron.
- Création d'un skate parc.
- Projet de mise à l'eau des nageurs (PMT) / plongeurs (capelé) actuellement sur un site réservé kayak.
- Continuité de la navigation sans débarquement ou aménagement facilitant la pratique depuis la base de canoé-kayak de Vindelle.
- Projet de développement de parcours de pêche spécifique et animations dans le bras de Bourgines.
- Projet création rampe de mise à l'eau.
- Projet de labellisation Station Sport Nature.
- Amélioration de l'accessibilité des pêcheurs sur l'ancien site de la SNPE.
- Reconduction de la fête du Fleuve.
- Projet d'aire d'arrêt principale de la Flow vélo : bornes d'autoréparation, casiers à bagages, RIS,...
- Mise en place d'une liaison les plaines depuis la coulée verte.
- Création d'une liaison pour rejoindre la voie verte du Petit Roullet le long de la Nouère (vers Roullet).
- Mise en place d'une liaison coulée verte - Cyclofficine via le chemin amenagé et mise en place de panneaux indicatifs.
- Création de chemins de randonnées (Balzac / Gond Pontouvre).
- Projet de circuit de randonnée à Linars.
- Implanter des sanitaires.
- Créer une guinguette mobile pour animer les berges.
- Améliorer les déplacements doux entre les bords du fleuve et le plateau par des aménagements dédiés et/ou une infrastructure à définir.
- Rendre le chemin praticable poussettes / fauteuils / vélo.
- Envisager des liaisons douces et fluviales.
- Revoir la continuité de la voie vélo pour suivre la Charente vers le sud.
- Repenser la continuité de la coulée verte vers le Nord pour suivre le fleuve.
- Créer un lien entre la commune de Fléac et les berges du fleuve.

ÉCONOMIE ET ENSEIGNEMENT ET VIE ÉTUDIANTE

- Propriété Magelis. En attente d'une définition du projet.
- Technoparc Krysalide. lieu ouvert à l'innovation.
- Tiers lieu Le Beta.
- Restaurant Universitaire.
- Résidence Universitaire : L'auberge espagnole.
- Campus des Valois (CCEI, IFSI, Université de Poitiers, CROUS).
- IUT.
- Lycée Sillac.
- Guichet étudiant : CLJ.
- Épicerie sociale.
- Studio Paradis.
- Studio Harl.
- Super Prod.
- Blue Spirit.
- Nouveau bâtiment de Magelis.
- Média School / Hélios Gaming School.
- École 42..
- Objectif 3D.
- Atelier les mains sales.
- EMCA.
- 2 minutes.
- CNAM ENJMIN.
- Normasl studio d'animation.
- GEPE.
- Projet de l'École européenne supérieure de l'image (EESI).
- Projet des archives de l'EESI.
- Développer le quartier de l'image, les écoles, les studios, les ateliers et les musées.

Éléments communs au lit majeur de la Charente
Réhabilitation des berges (SPL Gama)
Périmètre du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur
Développement du quartier de L'Houmeau
Réhabilitation de l'ancien camping
Périmètre d'étude du futur du site de la SNPE
Quartier de l'image
Éléments communs aux quartiers de L'Houmeau et Saint-Cybard
Entrée de ville / Site Barrouilhet

NOVEMBRE 2021